

Inondations majeures : Gérer la post-crise

Dossier de la rédaction de H2o
August 2026

Faire face aux suites d'une inondation majeure est une responsabilité et une tâche particulièrement mobilisatrices, longues et lourdes pour les acteurs, en premier lieu les collectivités locales et l'État.

Les crises sont différentes les unes des autres ; pour autant, il existe clairement un socle de points de vérification et d'actions que l'État et les collectivités, chacun dans leurs missions, doivent entreprendre, dans des délais participant de l'efficacité de ce qui est entrepris. Les identifier vite de réinventer la méthode à chaque fois et représenter une sécurité un gain de temps considérable. Dans le cadre d'un travail engagé par le Centre européen de prévention des risques d'inondation (CEPRI), l'IGEDD a établi une fiche réflexe à destination des collectivités locales. Elle vient compléter celle réalisée à l'attention des directions départementales des territoires (DDT-M). Cette checklist, synthétique et opérationnelle, s'inscrit dans une logique d'aide à la décision, sans se substituer aux choix et responsabilités de chacun. Elle identifie une centaine d'actions à mener, avec des périodes indicatives de mise en œuvre et les partenariats nécessaires. C'est une base à adapter à chaque crise, un document qui a vocation à être approprié, ajusté, complété mis à jour au fur et à mesure de ses utilisations.

Checklist Collectivités - Checklist DDT-M